



BAC PRO

Interventions sur le Patrimoine Bâti
Option A : Maçonnerie (en 3 ans)
(en apprentissage)



Recrutement

Formation sur 3 ans en apprentissage :

- Élèves issus de la 3^{ème} générale ou de Prépa-Métiers. Seconde indifférenciée

Formation sur 2 ans en apprentissage :

- Élèves issus de 2nd BAC PRO Métiers de la construction durable et des travaux publics
- Élèves issus de 2nd BAC PRO Artisanats et Métiers d'Arts Option : Arts de la Pierre
- Élèves titulaires d'un des diplômes suivants :
 - CAP tailleur de pierre, marbrier, maçon, charpentier bois, constructeur bois ou couvreur ;
 - BEP des techniques du gros œuvre du bâtiment, bois et matériaux associés, métiers du bois, techniques du toit ou techniques de l'architecture et de l'habitat ;
 - BAC PRO Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre ou Artisanat et Métiers d'Arts Option : Arts de la Pierre

Objectifs

Participer à l'entretien, la restauration, la réhabilitation de bâtiments anciens et historiques. Mettre en œuvre les techniques de restauration dans les quatre domaines : taille de pierre, maçonnerie, charpente, couverture.

Formation

Durée des études : **3 ans** en apprentissage (entreprise/centre de formation) avec possibilité d'un parcours de formation sur 2 ans pour les apprentis titulaires d'un diplôme (ci-dessus).

La répartition s'articule comme suit :

- 18 semaines en centre de formation (pendant le temps scolaire) ;
- 29 semaines en entreprise ;
- 5 semaines de congés payés.

Emplois concernés

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Interventions sur le Patrimoine Bâti» est classé au niveau de la classification du compagnon professionnel «niveau III Position », conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

Débouchés

De nombreux débouchés sur toutes les régions.
Entreprises de rénovation du patrimoine bâti traditionnel.